

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 027-200070142-20251211-160_2025-DE

Berger Lejea
Lejea

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, également convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	<u>Etaient présents :</u>
En exercice : 48	Amfreville-les-Champs M. Cordier, Bacqueville M. Collette, Beauficel-en-Lyons Mme Doinel, Bosquentin Mme Fouquet, Bourg-Beaudouin M. Halot, Charleval Mme Hequet, MM. Emo, Calais, Douville-sur-Andelle M. Cramer, Fleury-la-Forêt M. Godebou, Fleury-sur-Andelle M. Vieillard R., Flipou M. Cousin, Houville-en-Vexin M. Lebreton, Le Tronquay Mme Marteau, Les Hogues Mme Bachelet, Letteguives Mme Grégoire, Lilly Mme Lancien, Lisors M. Herbin, Lorleau Mme Grouchy, Lyons-la-Forêt M. Baldari, Ménesqueville M. Cahagne, Perrières-sur-Andelle Mme Dupart, MM. Duval, Defrance, Perruel M. Quéné, Pont-Saint-Pierre Mme Lavigne, M. Hébert, RadePont M. Minier, Renneville M. Vieillard G., Romilly-sur-Andelle Mmes Julien, Simon, MM. Chivot, Romet, Vieux, Rosay-sur-Lieure M. Béharel, Touffreville Mme Malhaire, Val d'Orger M. Blavette, Vandrimare MM. Bézirard, Dechoz, Vascoeuil M. Moëns,
Présents : 40	
Votants : 45	
Date de convocation :	
Le : 5 décembre 2025	
Délibération affichée	
Le :	

Absent : M. Gavelle,

Excusés : Mme Damois, M. Bonneau.

Pouvoirs : Mme Dalissier à M. Calais, M. Zielinski à M. Minier, M. Houssaye à M. Romet, Mme Langlet à Mme Simon, M. Mutel à M. Duval.

Voirie : Avenant n°2 au marché relatif aux « travaux d'aménagement de voirie pour les années 2023 à 2026 » autorisation de signature

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°149_2023 du conseil communautaire autorisant le Président à signer le marché relatif aux travaux d'aménagement de voirie pour les années 2023 à 2026 ;

Vu la délibération n°09/2024 en date du 29 février 2024 autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au marché relatif aux travaux d'aménagement de voirie pour les années 2023 à 2026 ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes ;

Vu l'avis favorable de la commission voirie en date du 24 novembre 2025 ;

Ce marché s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes conclu avec certaines communes du territoire. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande non allotri. Le titulaire du marché est la Société Nouvelle Eure Travaux Publics (SNEure TP).

Il est aujourd'hui nécessaire d'insérer des prix nouveaux non prévus dans le bordereau des prix unitaires initial et rendus nécessaires à la suite d'études de projets de travaux pour l'ensemble du groupement de commandes.

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité :

- autorise le Président à signer l'avenant n°2 relatif au marché de travaux d'aménagement de voirie pour les années 2023 à 2026 tel qu'annexé à la présente délibération.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.

Accord cadre :
Travaux d'aménagement de voiries pour les années 2023 à 2026

AVENANT N° 2

Entre les soussignés :

COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

La Vente Cartier – BP 20

27380 CHARLEVAL

Tél : 02.32.68.32.85 - Fax : 02.32.49.59.49

Représentée par **Monsieur ROMET**, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE

d'une part,

SN.EURE TP

Avenue Eugène Varlin – BP 90192

76124 GRAND-QUEVILLY

Tel: 02.35.69.65.56

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'intégrer les prix nouveaux suivants :

Voir annexe Page 2.

Etabli à Evreux, le 15 Janvier 2025

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté de Communes
Lyons Andelle

ENTREPRISE
SN EURE TP

MAITRE D'ŒUVRE
SODEREF


SODEREF-SAS
630 Rue Nungesser et Coli
GUICHAINVILLE - B.P. 982
27000 EVREUX Cedex
Tel: 02 37 63 10 00 - Fax 02 37 63 10 10
SIRET 320 547 406 00152 APE 1112B

Annexe :

PRIX NOUVEAU			
Numéro de prix	Désignation des ouvrages	Unité	Prix unitaire
PN6	Mélange de terre pierre sur 0.50m + engazonnement	m ³	60,00 €
PN7	Fourniture et pose de clôture en ganivelle bois - ht 0.60 m	ml	25,00 €
PN8	Fourniture et pose d'arceau pour vélo CARGO - RAL 7016	Unité	371,70 €
PN13	Fourniture et pose de câble électrique R2V 3G 2,5mm ² dans fourreaux existant y compris raccordement	ml	15,00 €
PN14	Fourniture et pose d'une prise en oblique 220V	Unité	155,00 €
PN15	Fourniture et pose d'un disjoncteur 20A et 10A dans tableau existant et raccordement	Unité	265,00 €
PN16	Fourniture et pose de plot solaire ambré ø140 mm	Unité	214,80 €
PN19	Fourniture et pose de poubelle de trie	Unité	1 168,00 €
PN20	Fourniture et pose d'un fourreau ø63 ou 900 mm y compris tranchée	ml	67,00 €